

PN-ARJ-18  
67055

COLLOQUE SUR LA PROMOTION  
DU SECTEUR PRIVE EN MAURITANIE  
DU 27 AU 30 AVRIL 1987

-----

TABLE DES MATIERES

- I. OUVERTURE DU COLLOQUE
- II. EXPOSE DE MR JEAN DE LA GIRODAY
- III. EXPOSE DE MR ABDALLAHI AHMED EL MOCTAR
- IV. LISTE DES CONTRAINTES PAR SECTEUR
- V. DOCUMENT DE SYNTHESE
- VI. CLOTURE DU COLLOQUE
- VII. LISTE DES PARTICIPANTS
- VIII. COUVERTURE PAR LA PRESSE

I. OUVERTURE DU COLLOQUE

Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances,  
Messieurs les Ministres,  
Monsieur le Président de la CGEM,  
Invités d'Honneur,  
Mesdames et Messieurs,

J'ai le grand plaisir, ce matin, d'assister à l'ouverture du Colloque sur la Promotion du Secteur Privé, organisé par la CGEM en collaboration avec le Ministère de l'Economie et des Finances et l'USAID. L'organisation, en ce moment, d'une telle réunion entre les leaders des secteurs public et privé, en Mauritanie, témoigne de l'engagement des hauts responsables du gouvernement de la République Islamique de Mauritanie, d'encourager le secteur privé à jouer un rôle dynamique dans la croissance économique du pays.

Le thème de ce Colloque est d'un intérêt croissant, à l'échelle mondiale, pour ceux qui sont concernés par le développement économique, dans le tiers monde. Il s'est dégagé un consensus selon lequel les politiques qui libéralisent l'économie locale en encourageant des marchés concurrentiels, le commerce international et la croissance de petites et moyennes entreprises, peuvent contribuer de façon importante à satisfaire les besoins humains de la population d'un pays. Et par le moyen de ce processus de développement du secteur économique, des emplois se créent et les revenus augmentent.

L'encouragement du secteur privé est ainsi devenu un sujet de fréquentes discussions entre gouvernements et organisations internationales de donateurs, comme l'USAID et la Banque

Mondiale, à cause de l'impact puissant que ces politiques ont sur le développement. Ici, en Mauritanie, je suis encouragé par la tendance vers la libéralisation de l'économie pour faciliter l'expansion d'un secteur privé vigoureux. Les changements annoncés au cours des quelques dernières années et touchant des secteurs clés, comme les banques, l'agriculture et la pêche, et la volonté de changement comme l'exprime le Plan de Redressement Economique et Financier sont des étapes significatives qui apportent une base à vos efforts aujourd'hui.

Mes collègues de l'USAID et moi-même sommes relativement peu habitués à traiter si directement avec le secteur privé, dans les pays en voie de développement. Nous sommes nous-mêmes en train d'apprendre par quels moyens on pourrait faire participer ce secteur dans le processus de développement économique. Par le passé, nous avons généralement mis l'accent sur des interventions destinées à améliorer l'efficacité du secteur public ou traité des problèmes macro-économiques, en conjonction avec des agences internationales comme la Banque Mondiale. De plus en plus nous écoutons les leaders du monde des affaires pour apprendre dans quels domaines spécifiques nous pourrions aider à promouvoir la croissance économique.

Un premier pas dans le sens d'une meilleure compréhension du secteur privé et des contraintes actuelles à sa croissance a été fait en 1986 avec la publication de l'"Etude du Climat d'Investissement et Enquête sur le Secteur Privé" financée par l'USAID, en collaboration avec le Ministère de l'Economie et des Finances. Parmi vous, nombreux sont ceux qui ont contribué à

cette analyse de l'économie mauritanienne, dont les conclusions seront distribuées à la fin du Colloque.

Un second pas est fait maintenant par l'organisation de ce Colloque qui réunit des leaders des secteurs les plus importants de l'économie mauritanienne. Nous espérons que vous - communauté du monde des affaires, profiterez de cette occasion pour étudier ensemble les contraintes qui se dressent devant vous et examiner comment nous pourrions travailler ensemble pour surmonter ces obstacles. Pour vous aider dans cette importante tâche, l'USAID a invité un groupe de spécialistes en affaires- des Etats-Unis et de la Mauritanie - qui joueront le rôle d'animateurs pendant la durée de ce Colloque.

Trouver des méthodes pour stimuler le secteur privé n'est pas chose facile. C'est un long processus d'expérimentation, d'ajustement et de coopération entre le secteur privé et le gouvernement, qui demande une auto-analyse réaliste de la part des hommes d'affaires eux-mêmes, au sujet de leurs propres besoins et difficultés. Pour la Mauritanie, ce processus se complique des déséquilibres récents de l'économie, causés en grande partie par les fluctuations dans les marchés internationaux, les bouleversements causés par la sécheresse, les faiblesses de l'infrastructure et la pénurie de personnel qualifié dans les domaines clefs.

Comment, dans ces conditions, créer un environnement qui favorise la croissance économique de manière à en faire bénéficier la société en général, voilà une question fondamentale à laquelle font face la plupart des pays dans le monde entier. Malgré les défis que présentent ces tâches j'ai confiance en

l'esprit inventif du secteur privé mauritanien, impressionné que je suis par la volonté des responsables gouvernementaux d'explorer de nouvelles façons de promouvoir le secteur privé. Je ne doute pas que par des échanges francs et informels, de nouvelles idées voient le jour à l'avantage de tous. Je souhaite que ce colloque soit intéressant pour les participants et qu'il ait beaucoup de succès.

II. EXPOSE DE MR JEAN DE LA GIRODAY

## NOUAKCHOTT SEMINAR

### "L'ENTREPRENEUR MAURITANIEN - SES OPPORTUNITES ET SES PROBLEMES"

#### INTRODUCTION: LES QUALITES SURPRENANTES DE L'ENTREPRENEUR MAURITANIEN.

Il ne se passe pas de semaine sans qu'il se tienne dans un pays franco-phone ou anglo-phone africain quelconque sur un séminaire dont le thème est la promotion, le financement du secteur privé, de l'entrepreneur. De brillants exposés y sont faits par des économistes - par définition distingués - qui souvent de façon dogmatique analysent les problèmes du pays en question et sur un ton doctoral prescrivent des solutions.

Les représentants du Gouvernement et du secteur privé qui assistent à ces séminaires en ressortent parfois confus qu'avant et les résultats concrets de tels colloques sont en général nuls. Aussitôt les conférenciers repartis chez eux, tant le Gouvernement que le secteur privé sont de nouveau livrés à eux mêmes en face de leurs problèmes sans qu'il n'y ait aucun suivi pour assurer la mise en œuvre des solutions recommandées - en supposant qu'elles soient valables.

Nous avons délibérément conçu le présent séminaire afin qu'il soit différent, différent en ce qu'aucun de nous les conférenciers ne vous dirons quelles sont les solutions à adopter. Les solutions à vos problèmes, Messieurs du Gouvernement et du secteur privé mauritaniens, elles doivent venir de vous-même. L'approche de ce séminaire est de provoquer un dialogue entre vous et c'est de ce dialogue qu'il sortira des solutions pratiques, concrètes, des solutions mauritaniennes.

Le but de cet exposé est de provoquer chez vous tous Messieurs un processus de pensée qui commencera dès ce matin et qui se poursuivra activement dans une série de sessions d'atelier au cours des trois prochains jours de ce séminaire. Ces sessions d'atelier vous permettront d'avoir des discussions franches et ouvertes à propos des différents qui vous séparent, de vos préoccupations respectives,

.../...

- 6'

et du but que vous avez en commun, à savoir une croissance efficace et rationnelle de l'entreprise privée mauritanienne. La présence du Gouvernement témoigne de sa volonté d'écouter d'abord les craintes et préoccupations du secteur privé et de rechercher avec lui des solutions concrètes et appropriées.

Afin de sensibiliser votre processus de pensée, je vais - si vous le permettez - me mettre à la place d'un entrepreneur privé mauritanien qui a décidé de commencer une activité nouvelle, et je vais évoquer toute la série de questions qu'il devrait se poser afin qu'il puisse arriver en fin d'analyse à une décision avisée, juste et appropriée. Mais la réponse à ces diverses questions, je ne vais pas vous la donner, car elle ne peut venir que de vous.

1ère Question: Quelle activité entreprendre?

Un des éléments clés de la nouvelle stratégie du Gouvernement est d'encourager les initiatives du secteur privé notamment dans la pêche, l'agro-industrie, le tourisme, la fabrication de biens de consommation, et le commerce.

PECHE Faut-il en lancer dans la pêche?

Tout le monde sait que c'est le secteur économique qui est le plus florissant. Faut-il créer une entreprise de pêche au vu du succès d'un cousin ou d'un camarade de promotion? Autrement par mimétisme?

Avant de prendre cette décision ne faudrait-il pas d'abord se demander les questions suivantes:

Quel type de pêche exactement? En vue de quel marché?

Cela implique manifestement une étude de marché préalable.

Qui va faire cette étude de marché?

Le marché d'exportation vers les Etats-Unis n'a absolument pas été exploité jusqu'à maintenant. Il s'agit là pourtant d'un marché difficile mais énorme et extrêmement attrayant. Ne faut-il pas l'étudier le plus tôt possible?

A t-on pensé à fumer sur place le poisson? N'y-a-t-il pas un marché local et d'exportation intéressant pour le poisson fumé? Ne faut-il pas être conscient des limites et des risques de la pêche en Mauritanie? Cette pêche est mal contrôlée et, par conséquent, rend possible des abus notamment de la part de pêcheurs étrangers qui ne se soucient pas de l'observation de règles établies. Le risque qui découle de cette pêche "sauvage" est un déséquilibre écologique et donc une diminution importante de poissons.

### IMPORTANCE D'EXPORTATIONS EN GENERAL

#### AGRO - INDUSTRIE

A-t-on vraiment étudié de façon complète toutes les possibilités que peut offrir l'agro-industrie le long du fleuve Sénégal?

La culture de tomates et d'autres légumes pour le marché local et le marché d'exportation. Et la mise en conserve de ces légumes ce qui créerait de l'emploi supplémentaire.

L'élevage de bovins et de poulets ne pourrait-il pas être davantage développé? Pour un marché local et d'exportation. Un projet de \$40 millions financé par la Banque Africaine de Développement en Casamance est à l'étude - Le côté mauritanien du fleuve ne pourrait-il pas en bénéficier?

PETITE MECANIQUE A-t-on pensé à la nécessité de créer des ateliers de réparation pour les pompes et autre équipement, agricoles dans la mesure où l'agro-industrie se développe?

Et la possibilité de créer à Nouakchott des ateliers mécaniques compétents pour le service et la réparation d'automobiles? Pourquoi ne pas développer davantage les possibilités de réparation et de maintenance de bateaux à Nouadhibou?

### TRAITEMENT DE PRODUITS ALIMENTAIRE

#### PETITE INDUSTRIE

N'y-a-t-il pas possibilité de développer la fabrication de chaussures, de sandales, de vêtements? et d'autres produits de substitutions d'importation?

2ème Question: Le financement

Quelle que soit l'activité choisie, comment peut-elle être financée? Comme vous le savez le financement tant à court qu'à moyen terme connaît une pénurie de sources très sérieuse en Mauritanie.

Les bailleurs de fonds internationaux, tels que la Banque Mondiale, la Société de Finance Internationale ont été des sources relativement limitées jusqu'à maintenant. Le FND (Fonds Nationale de Développement) a aussi des ressources limités (surtout depuis que les pays arabes du Moyen-Orient subissent la crise du pétrole). Le système bancaire est dans une large mesure incapable d'assurer le crédit et à moyen terme dont le secteur privé a besoin. En attendant que la restructuration de ce système ne soit entreprise et ne commence à porter des fruits (donc d'ici 4 à 5 ans), que fait-on?

Y a t-il d'autres sources de financement possibles?

La USAID? Oui c'est possible qu'elle mette au point une stratégie sectorielle et des facilités de crédit à court et à moyen terme. Mais pas suffisant.

Que peut faire l'entrepreneur mauritanien qui a besoin de financer sa nouvelle activité?

3ème Question: Obstacles imposés par le Gouvernement

Les mesures de réforme économique déjà prises par le Gouvernement ont commencé à produire certains résultats tangibles. Mais n'y-a-t-il pas encore des délais anormalement longs, des règlements peu clairs, des changements fréquents de politique, un manque quasi total du sens de ce qui est urgent de la part de fonctionnaires responsables de fournir des services cruciaux ou de donner des accords vitaux?

CITER: LE CAS DE LA BISCUITERIE

L'entrepreneur mauritanien n'a t-il pas l'impression justifiée de ne recevoir aucun appui du Gouvernement, d'être seul au milieu du désert lorsqu'il s'agit de commencer une activité nouvelle?

Et pourtant tant le Gouvernement que le secteur privé sont d'accord quant à la nécessité pour le secteur privé de pouvoir trouver des services de conseil et de promotion fournis par le Gouvernement. Pourquoi,

malgré l'assistance technique et financière de plusieurs bailleurs de fonds internationaux à ce sujet, des tentatives dans ce but n'ont elles jamais abouti?

Pourquoi le projet de création de la SEPIM (Société d'Etudes et de Promotion Industrielle de Mauritanie) n'a-t-il jamais porté fruit?

Pourquoi le sentiment du secteur privé est-elle que le Gouvernement ne semble pas comprendre les problèmes de survie et les besoins du secteur privé - ou s'il les comprend le Gouvernement semble incapable ou refuse d'apporter une solution efficace et concrète à ces problèmes?

#### 4ème Question

#### CHANGEMENT D'ATTITUDE

L'héritage culturel et économique mauritanien est de caractère nomade et commerçant. N'est-il pas devenu nécessaire pour les entrepreneurs de passer maintenant d'une mentalité de commerçant à celle d'industriel?

Cela n'est-il pas indispensable pour comprendre que l'industrie ne s'improvise pas; elle s'apprend.

Pour comprendre que si la mentalité du commerçant tend à s'attendre à un profit rapide, les réalités de l'industrie ou de la banque exigent plus de patience et de planning à moyen et à long term?

Ne faut-il pas comprendre que le métier d'industriel exige beaucoup de discipline financière, de discipline pour le respect des délais - même pour des choses aussi simples que d'envoyer un télécopie ou faire un appel téléphonique le jour convenu ou pour quelque chose d'aussi important que de rembourser des prêts suivant les termes d'accords passés.

LE GOUVERNEMENT: Ce besoin de changement d'attitude de discipline ne s'applique-t-il pas également au Gouvernement?

Cette discipline n'est elle pas tout autant nécessaire que les Ministères répondent plus rapidement aux demandes de licences et autres autorisations qui leur sont soumises par le secteur privé?

N'est-elle pas nécessaire pour que l'Administration fasse preuve d'une véritable co-opération avec le secteur privé plutôt que d'être perçue par celui-ci comme un ennemi ou tout au-moins comme une bureaucratie inefficace, paresseuse, et désintéressée?

5ème Question:

IMAGINATION ET INGENUOSITE

Nous avons posé la question plus tôt de savoir si l'entrepreneur mauritanien ne devrait pas faire preuve d'imagination et d'ingéniosité dans la sélection d'une activité.

La même question ne se pose-t-elle pas à l'égard du Gouvernement?

Vous connaissez tous les problèmes sérieux qui affectent l'économie mauritanienne. Le Gouvernement ne devrait-il pas faire à son tour preuve d'imagination et d'ingéniosité en trouvant des solutions créatrices?

Par exemple: amplifier considérablement la zone industrielle existante et créer une zone franche d'importation et d'exportation. La Mauritanie ne pourrait elle pas alors inviter des industries légères étrangères à implanter des unités de production ou d'assemblage dans la zone industrielle? La Mauritanie étant signataire de la Convention de Lomé, des produits ainsi manufacturés ou simplement assemblés en Mauritanie pourraient être exportés vers n'importe lequel des 12 pays de la Communauté Economique Européenne exempts de tous droits de douane, de quotas ou des quelque restriction que ce soit.

D'autres pays, dont la toute petite Ile Maurice, l'ont fait avec beaucoup de succès au point de vue de la balance des paiements, situation en devises étrangères, emplois. Pourquoi pas la Mauritanie?

6ème Question:

MOYENS DE COMMUNICATION

On ne pourrait trop insister sur l'importance vitale de l'amélioration des communications téléphoniques internationales, du telex et du courrier aérien. De nos jours il est impossible de traiter des affaires de façon efficace sans des systèmes de communication modernes instantanés.

Le Gouvernement a-t-il prévu un programme à cet effet?

7ème Question:

PROBLEMES DE GESTION FORMATION

Il y a 3 solutions essentielles à la plupart des problèmes évoqués jusqu'à maintenant: Ces 3 solutions sont: FORMATION - FORMATION - FORMATION

Le moment n'est-il pas venu de préparer, d'organiser et de mettre en œuvre des programmes de formation pour l'administration des affaires. La mission de la USAID a des experts à la disposition très compétents qui pourraient apporter une contribution importante à un tel projet.

Mais n'est-il pas d'abord indispensable que tant le Gouvernement que le secteur privé en prennent conscience et que l'impulsion vienne d'eux?

III. EXPOSE DE MR ABDALLAHI AHMED EL MOCTAR

COLLOQUE SUR LA PROMOTION DU SECTEUR PRIVE

EN MAURITANIE

DEUXIEME JOUR 23/4/87: ANALYSE DE L'ENVIRONNEMENT SOCIO ECONOMIQUE

CONSTRAINTES ET OBSTACLE AU DEVELOPPEMENT  
DU SECTEUR PRIVE

PRESENTATION FAITE PAR: ABDALLAH AHMED EL MOKTAR

SUJET: CONTRAINTES EXTERNES A L'ENTREPRISE

L'objet de cet exposé est de stimuler la réflexion sur les contraintes et les entraves au développement du secteur privé en Mauritanie.

Il s'agit d'un sujet à la fois vaste et connu pour avoir fait l'objet de multiples études, séminaires et colloques.

Vous, les seminaristes connaissez mieux que n'importe qui les obstacles et les contraintes pour les avoir vécu et pour continuer quotidiennement à subir leurs conséquences négatives.

Je me limiterai donc à évoquer un certain nombre de contraintes externes à l'entreprise que je considère les plus importantes en laissant à mon collègue James McCULLOUGH le soin d'aborder les obstacles et contraintes internes au développement des entreprises privées.

Il vous reviendra après ces deux exposés et après la période de questions réponses qui les suivra d'approfondir l'analyse des contraintes et de mieux cerner les obstacles spécifiques à chacun des secteurs que vous avez jugé prioritaires.

Sans vouloir être exhaustif, je vais vous livrer un ensemble de réflexions sur un certain nombre de contraintes et d'obstacles au développement de l'entreprise privée que j'ai organisé en 3 groupes.

1. les contraintes liées à la mentalité
2. L'environnement institutionnel
3. les contraintes économiques et celles liées à l'infrastructure.

I. Les contraintes liées à la mentalité:

L'autre jour à Nouadhibou un armateur de pêche excédé qu'il était par le retard subi par son bateau pour décharger sa cargaison de poisson, et d'approvisionner en gasoil disait qu'il fallait que chaque agent de services publics de l'Etat commence par être commerçant avant de rejoindre l'administration et ce afin d'être conscient des préjudices qu'il fait subir aux opérateurs privés et à l'économie par son comportement nonchalant.

Cette anecdote me permet d'introduire l'idée qu'il y a une mentalité du développement qu'il faut acquérir et sans laquelle tous les efforts conscutis par ailleurs risquent d'être vains.

Cette mentalité concerne aussi bien les opérateurs privés que les agents de l'Etat.

La conscience de l'importance du facteur temps pour toute activité et pour toute activiter économique en particulier. Il faut savoir organiser, maîtriser et bien utiliser son temps. Les lenteurs - les lourdeurs administratifs ne sont qu'un reflet du manque de prise de conscience que la perte de temps coûte cher à tous à l'Etat et au secteur privé.

Le manque de programmation et de précision en est un autre reflet, ainsi que le non respect des rendez-vous et le manque de ponctualité.

Un autre aspect de la mentalité qui constitue un obstacle au développement en général et au développement de l'initiative privé en particulier est ce qui est comiunement appelé "mentalité de commerçant ou de boutiquier" caractérisée par le goût du gain rapide, le mépris du risque et de l'effort, mais en même temps l'investissement quasi "superticieux" sans études, et sans appréciation

prealable des risques et des potentiels. Cette mentalité est également caractérisée par un individualisme nuisible; le commerçant voulant rester tous seul ou dans un cadre familial et repugnant l'association avec d'autres qui ont des intérêts similaire en formant des sociétés ou des cooperatives afin de mieux developper une activité dans l'interêts de tous.

Un autre comportement negatif lié à la mentalité et celui du "non respect des engagements" pris vis à vis des partenaires locaux ou étrangers.

J'ai été surpris l'autre jour à Nouadhibou quand un banquier auprès duquel je m'informais afin de m'assurer qu'un fournisseur qui m'a fait confiance et m'a envoyé la marchandise et les documents me permettant d'en prendre possession avant de lui avoir ouvert un credit documentaire puisse être payé à temps, ce banquier donc m'a dit comme tu as déjà la marchandise et les documents tu peux même ne pas payer! de même a LAS PALMAS plusieurs fournisseur avec lesquels j'ai eu à traiter ont eu par le passé des relations avec des hommes d'affaires qui n'ont pas respecté leurs engagements et ont donc créé une mauvaise image de la Mauritanie.

La mentalité de rentier qui investit dans l'immobilier ou dans une activité qu'il ne controle pas et dans laquelle il investit aucun effort est également un obstacle au developpement de secteur privé.

## II. L'ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL

### 2.1 Les monopoles d'Etat

L'Etat a créé un certain nombre d'entreprises publiques à une époque où il était un vide et où le privé n'était pas en mesure d'assurer les services concernés. Pour le moment le monopole qui ont ces entreprises (SMCPP, SONIMEX, SONOLEC, SMCP) gêne singulièrement le developpement du secteur privé dont les operateurs se voient obliger de payer le prix de l'inefficacité de la gestion de ces entreprises. Les prix sont exorbitants et le service est mauvais.

Dans le même temps le secteur privé est capable d'offrir ces services à de meilleures conditions de prix et de qualité, mais celà lui est interdit par la loi.

Par exemple la SMCPP qui pourtant a bénéficié d'une conjoncture internationale très favorable qui lui a permis par le jeu de la différence entre le prix de vente - qui n'a pas baissé - et le prix d'achat des produits pétroliers qui a substantiellement baissé, et a réalisé des bénéfices exorbitants a été incapable d'assurer un approvisionnement régulier du marché à tel point qu'il y avait pénurie de gazoil à Nouadhibou il y'a 2 semaines.

Le monopole de la SMAR oblige les importateurs à assurer deux fois leurs produits, l'assurance de la SMAR étant perçue comme taxe vu la difficulté de se faire rembourser en cas de sinistre.

## 2.2 La réglementation du contrôle de change et du commerce extérieur

Il s'agit de deux réglementations complexes, imprécises et qui constituent un handicap pour les producteurs et les exportateurs.

Le processus d'importation est très long, le dossier est préparé par un transitaire passe par une banque où l'opération sera domiciliée, puis par les services du commerce extérieur où le temps mis par un dossier varie entre 2 à 6 semaines - à moins de cas particulier. Le dossier peut être rejeté pour n'importe quelle raison: facture non traduite en français, poids brut n'est pas indiqué clairement, le total du montant n'est pas fait ou comporte une petite erreur évidente de calcul, l'original de la facture n'est pas présenté etc... Quand le dossier mène quand même à être approuvé il doit encore subir les caprices des agents du contrôle des changes qui ne manqueront pas de déceler une raison ou une erreur pour le bloquer.

Il n'y a aucun sens des priorités et tous les dossiers d'importations sont traités de la même manière, qu'il s'agisse de l'importance des pièces de rechange pour un bateau qui génère des devises et dont

l'arrêt est très coûteux pour l'économie et pour le producteur ou pour une importation de tissus de luxe ou de véhicules de tourisme. Paradoxalement il est souvent plus facile d'importer des produits de consommation d'utilité discutable que d'importer des équipements, des pièces de rechange, des matières premières ou des intrants destinés à la production.

### 2.3 L'insuffisance des avantages du code des investissements et les difficultés d'obtenir ces avantages

Le code des investissements donne des avantages limités à des petites et moyennes entreprises industrielles, il ne prévoit pas d'avantages pour les exploitations agricoles ni pour les projets de pêche.

Par ailleurs la procédure d'obtention des avantages du code des investissements est très longue. Il n'est pas rare de voir un promoteur perdre l'intérêt pour son projet après avoir dépensé beaucoup d'argent parce qu'il n'a pas pu obtenir l'accord du code des investissements. La manque de discrétion au niveau des nombreuses administrations pour lesquelles le dossier de demande d'accord passe, fait perdre souvent à des promoteurs leur projet parce que l'idée est communiquée à d'autres promoteurs qui ont plus de moyens.

Les avantages accordés par le code des investissements sont limités et ne tiennent pas compte de la difficulté de l'environnement. Par exemple, l'exonération de l'impôt sur le bénéfice industriel est parfois donnée pour une année seulement.

### 2.4 La lourdeur de la fiscalité

Les impôts et indirects, et ceux liés à l'inefficacité des sociétés d'état offrant des services monopolistiques. Cette lourdeur de l'imposition rend les produits nationaux moins compétitifs, diminue l'épargne des ménages et rend plus difficile la création d'emplois.

### 2.5 Le changement frequent et l'imprecision des textes.

Les textes reglementant l'activité economique changent de façon très frequente. Le milieu des affaires est rarement associé à ces changements qui pourtant ont des implications directs sur lui. Le changement frequent des textes rend plus difficile leur connaissance precise par les operateurs economiques tant publics que privés.

Les textes sont très souvent imprecis et parfois même impossibles à appliquer. Cette imprecision donne beaucoup de latitude aux agents chargés de leur application pour les interpreter chacun à sa façon. Et comme ces agents sont eux aussi très mobiles. On amène à des situations où chaque dossier traité par chaque agent est un cas particulier. Tout depend de qui traite quel dossier!

### 3. LES CONTRAINTES ECONOMIQUES ET CELLES LIEES A L'INFRASTRUCTURE.

#### 3.1 Le marché

Le marché interieur est exigée, difficile d'accés à cause de la dispension de la population, et les consommateurs ont un pouvoir d'achat très limité.

Cette situation doit amener les producteurs privés à s'interesser à l'exportation et les pouvoirs publics à l'encourager.

#### 3.2 Le probleme de financement

La faiblesse de l'epargne nationale, et une politique de credit très laxiste par le passé qui a mis à genoux la plus part des banques font qu'il y a un manque de ressources financiere destinées à l'investissement. L'accés à ces ressources est par ailleurs de plus en plus difficiles surtout pour les jeunes investissans qui n'ont pas beaucoup de moyens. Le manque d'organisme de garantie est une contrainte réelle.

#### 3.3 L'infrastructure physique

Le pays est très vaste mal desservi par le reseau routier

encore embryonnaire. Le port de pêche de Nouadhibou est congestionné, il n'existe aucune facilité de réparation de bateaux à Nouadhibou qui est elle même enclavée. Il n'y a pas de port de pêche à Nouakchott. Il n'existe pas de zone industrielle viabilisée, l'aménagement agricole est difficile et il n'y a pas de chaîne de froid à l'intérieur du pays. Le réseau de téléphone et de telex mérite d'être amélioré.

#### 3.4 Le manque de services de promotion de l'investissement

Il n'existe pas de service de promotion de l'investissement ni de bureaux d'étude, ni d'assistance aux promoteurs pour résoudre des problèmes spécifiques posés au promoteurs ni de services de promotion des exportations.

#### 3.5 Le manque de main d'œuvre qualifiée

Dans tous les secteurs d'activité il y a un manque flagrant de main d'œuvre qualifiée.

En particulier au niveau du secteur de la pêche où il y a plus de 2000 Coréens qui coûtent plus de 35 millions de dollar U.S. par an au secteur privé.

#### 3.6 Le coût élevé des facteurs de production

L'énergie, la main d'œuvre, les intrants, et l'infrastructure ont des coûts relativement élevés ce qui rend les produits locaux moins compétitifs.

CONTRAINTES ET OBSTACLES AU  
DEVELOPPEMENT DE L'INITIATIVE PRIVEE

CONTRAINTES EXTERNES A L'ENTREPRISE

1. CONTRAINTES LIEES A LA MENTALITE :

- Importance du facteur temps
  - lenteurs administratives
  - Manque de programmation et de prévision
  - Lourdeur des administrations.
- Mentalité de commerçant ou plus tôt de boutiquier.
  - Gain rapide
  - Investissement sans étude, sans appréciation préalable des risques et des potentiels
  - Individualisme (les investisseurs privés ont des réticences à s'associer en sociétés anonymes dignes de ce nom ou en coopérative pour mieux développer leur activité.
  - Non respect des engagements pris vis-à-vis des partenaires étrangers ou nationaux (cas de la banque)
  - Mentalité de rentier

2. ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL

- Monopoles d'état et leur incidence négative
  - SMAR - SMCP - SMCP - SONELEC - SONIMEX.
- La réglementation du commerce extérieur
- La réglementation du contrôle des changes
- L'insuffisance des avantages du code des Investissements et la difficulté d'obtenir ces avantages.
- La lourdeur de la fiscalité
- Le changement fréquent des textes réglementant l'activité économique
- L'imprécision des textes et règlements qui laisse une grande place à l'interprétation des textes par les agents.

21

### 3. LES CONTRAINTES ECONOMIQUES ET D'INFRASTRUCTURE

- Le marché (taille, difficulté d'accès, pouvoir d'achat limité).
- Le financement (épargnes, garanties, prêts moyens et CT)
- L'infrastructure
  
- Le manque de service de promotion de l'investissement
  - études de marché
  - études de factibilité
  - assister les opérateurs privés à résoudre des problèmes spécifiques qui leur sont posés
  - promotion des exportations
- Le manque de qualification professionnelle au niveau de la main d'oeuvre .
- Le coût élevé des facteurs de production énergie, main d'oeuvre, terrain.

22'

IV. LISTE DES CONTRAINTES PAR SECTEUR

# A G R I C U L T U R E

## Contraintes :

- a)- Réhabilitation dans les mentalités du mot paysan ou agriculteur, d'où le problème de la formation de vulgarisateurs agricoles .
- b)- Code des investissements agricoles pour favoriser les PMI et PME agro-pastorales.
- c)- Crédit agricole
- d)- Solutions de problèmes liés aux coûts trop élevés des aménagements, des difficultés pour la collecte, la conservation, le transport, la distribution et la commercialisation des produits agro-pastoraux .
- e)- Solutions des problèmes liés aux intrants agricoles et au machinisme agricole : choix le plus judicieux des intrants matériels et matériels les plus adaptés.
- f)- Essayer de joindre toujours dans l'esprit des gens agriculture et élevage .
- g)- L'agro-pastoral comme solution privilégiée, non seulement d'exodo rural, mais aussi d'emplois pour les jeunes.
- h)- Infrastructure socio-économique de base .

# P E C H E

## I - PECHE INDUSTRIELLE

- 1)- Energie ( Gas-oil                    chères + ruptures fréquentes.  
                  ( Electricité
- 2)- Système bancaire :
  - Taux intérêt élevé .
  - Circuit administratif très long
  - Système de financement inadéquat.
- 3)- Formation et maintenance .
- 4)- Infrastructure portuaire et stockage limités .
- 5)- Commercialisation - SMCP - blocage pour promoteurs  
nécessite du désengagement de l'Etat.

## II - PECHE ARTISANALE

- 1)- Coût élevé des embarcations et manque de crédit
- 2)- Manque de matériel et ateliers de réparations .
- 3)- Manque du Personnel qualifié .
- 4)- Un fonds pour la promotion Artisanale.
- 5)- Inexistence d'infrastructure à Nouakchott - Port à  
TANIT + Route cotière .
- 6)- Mentalité des investisseurs
- 7)- Chaînes de froid pour distribution intérieure .
- 8)- Financements coûteux pour études inutiles.
- 9)- Transformer des produits pour compétitivité .
- 10)- Fiscalité excessive.

# I N D U S T R I E

## I - CADRE INSTITUTIONNEL

- Textes : C.I , C.G.I , C.C.G.T , R.C.C.
- Institution chargée de promouvoir le secteur .

## II - CONTRAINTES FINANCIERES

- Problèmes de financement .
- Absence de fonds de garantie.

## III - MARCHE

- Etroitesse .
- Dispersion
- Faiblesse du pouvoir d'achat des consommateurs .
- Problèmes de distribution .
- concurrence des produits importés .
- Difficultés de conquérir les marchés extérieurs.

## IV - INFRASTRUCTURES

- Absence de zones industrielles viabilisées .
- Problèmes de communication (route, telex, téléphone, etc..).

## V - RESSOURCES HUMAINES

- Mentalité du promoteur.
- Qualification de la main d'oeuvre locale .
- Réglementation sociale (sécurité sociale ) .

# S E R V I C E S

## 1 - TOURISME ET HOTELLERIE

- Manque d'infrastructure d'accueil .
- Délaissement des sites historiques et touristiques .
- Manque d'information sur nos potentialités touristiques .
- Prix élevés des produits d'artisanat et des services .

## 2 - BATIMENT ET TRAVAUX-PUBLICS

- Dépendance totale des marchés de l'Etat .
- Manque d'activités .
- Concurrence étrangère .
- Réglementation inadaptée .

## 3 - BANQUES

- Manque d'épargne privée .
- Difficultés de règlements à l'étranger (devises) .
- Problèmes de recouvrement .
- Faible qualification du Personnel .
- Réglementation rigoureuse des changes .

## 4 - TRANSPORT ET DISTRIBUTION

- Infrastructure routière déficiente .
- Capacité de stockage insuffisante .
- Formalités d'importation lourdes et onéreuses .
- Enclavement de certaines régions .
- Coût élevé des transports .
- Exiguité du marché .
- Goût limité et exigence du consommateur .

V. DOCUMENT DE SYNTHÈSE

28

## DOCUMENT DE SYNTHÈSE

Sous l'égide du Ministère de l'Economie et des Finances et en collaboration avec l'USAID, la C.S.E.M a organisé du 27 au 30 Avril 1987 un séminaire national portant sur la promotion du secteur privé. Ce séminaire a permis aux fonctionnaires et aux opérateurs participants d'examiner en toute liberté tous les obstacles liés au développement ou à la création des entreprises.

Les débats ont été animés par des animateurs dont les exposés avaient essentiellement pour but de provoquer la réaction des participants, de susciter une confrontation de point de vues parfois *divergent* afin de rendre les discussions aussi riches que variées.

L'examen du sujet principal intitulé "promotion du secteur privé" a amené les participants à analyser l'environnement socio-économique des entreprises d'une part, et d'examiner les opportunités d'investissement d'autre part.

### I - ANALYSE DE L'ENVIRONNEMENT SOCIO-ECONOMIQUE

La situation de l'employeur face à son environnement peut se considérer de deux points de vue. Le premier consiste à envisager les relations de l'employeur en dehors de l'entreprise avec ses interlocuteurs externes : pouvoirs publics, banques, fournisseurs, clients etc...

Le second est de considérer les relations de l'employeur avec son entreprise et dans l'entreprise qui est à la fois sa raison d'être, son milieu d'origine en quelque sorte son environnement naturel.

Pour être plus complet, il faudrait ajouter une troisième perspective qui serait l'étude de relations des employeurs entre eux-mêmes et notamment dans le cadre des organisations professionnelles qui les regroupent.

Ces distinctions sont commodes pour l'analyse et ne correspondent pas toujours à la réalité.

En effet, l'entreprise n'est pas un monde clos, sa caractéristique est même l'inverse.

On voit bien dès lors que la situation de l'employeur face à l'environnement ne peut être traitée indépendamment de la situation de l'employeur dans son propre environnement.

Ce qu'il est convenu d'appeler la crise, bien qu'il ne s'agisse pas d'un phénomène passager ou accidentel, impose des contraintes accrues. Il ne s'agit plus de charges transitoires mais bien de contraintes durables qui obligent les entreprises à redefinir leur politique managériale. L'effort d'adaptation des entreprises doit être permanent sous peine de disparition pure et simple.

L'exigence de compétitivité est au coeur du développement des entreprises. Être compétitif, c'est rendre le meilleur service ou fournir le meilleur produit au meilleur coût à ses clients et le faire aussi bien ou mieux que ses concurrents sur le marché.

Cette loi élémentaire a été en partie occultée en période de croissance forte. Il suffisait de produire pour vendre et les problèmes de coût et qualité étaient secondaires. Ce temps n'est plus ; sur tous les marchés la concurrence s'est renforcée.

Pour survivre dans cette situation complexe, il est important de connaître les contraintes internes et externes pouvant de nos jours constituer une entrave à la promotion des entreprises.

Sous ~~extensivité~~ extensivité, les participants ont retenu les contraintes suivantes :

1. CONTRAINTES LIEES A LA MENTALITE :

- Importance du facteur temps
  - Lenteurs administratives
  - Manque de programmation et de prévision
  - Lourdeur des administrations.
  - Gain rapide
  - Investissement sans étude, sans appréciation préalable des risques et des potentiels.

- Individualismo (les investisseurs privés ont des reticences à s'associer en sociétés anonymes dignes de ce nom ou en coopérative pour mieux développer leur activité.
- Non respect des engagements pris vis-à-vis des partenaires étrangers ou nationaux (cas de la banque) .  
Mentalité de rentier.

## 2. ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL

- Monopoles accordés à certaines sociétés dont les activités en termes de coût de gestion ont des incidences directe sur la productivité des entreprises privées.
- La réglementation du commerce extérieur.
- La réglementation du contrôle des changes.
- La lourdeur de la fiscalité
- Le changement fréquent des textes réglementant l'activité économique.
- L'imprécision des textes et règlements qui laisse une grande place à l'interprétation des textes par les agents.

## 3. LES CONTRAINTES ECONOMIQUES ET D'INFRASTRUCTURE

- Le marché (taille, difficulté d'accès, pouvoir d'achat limité).
- Le financement (épargnes, garanties, prêts moyens et CT).
- L'infrastructure
- Le manque de service de promotion de l'investissement
  - études de marché
  - études de factibilité
  - Sociétés d'assistance aux opérateurs en vue de résoudre des problèmes spécifiques qui leur sont posés.
  - promotion des exportations.
- Le manque de qualification professionnelle au niveau de la main d'oeuvre.
- Le coût élevé des facteurs de production énergie, main d'oeuvre, terrain, etc..

## II - EXAMEN DES OPPORTUNITES D'INVESTISSEMENT

Comme chacun le sait, l'incitation à l'investissement national et étranger exige d'une part la mise en place d'un cadre institutionnel approprié, une application intelligente et un comportement dynamique des différentes structures concernées par les problèmes d'investissement.

Le cadre institutionnel actuel tout en constituant une nette amélioration par rapport au vide préexistant, présente tout de même des insuffisances dont la nature et la dimension affaiblissent l'enthousiasme des investisseurs tant nationaux qu'étrangers.

Les avantages consentis par le code d'investissement sont jugés structurellement insuffisants, très limités dans le temps et l'absence de mesures d'accompagnement a particulièrement retenu l'attention des participants. Il s'agit en particulier de structures telles que les offices de promotion et fonds de garantie surtout en faveur des jeunes promoteurs souvent dépourvus de moyens propres de garantie mais <sup>ayant</sup> la volonté et le goût d'entreprendre et de réussir.

Par ailleurs, l'accès aux avantages déjà existants s'effectue de façon limitée au point parfois d'otter aux projets tout intérêt économique par le jeu de temps nécessaires aux agréments ..

Le comportement quotidien des acteurs, en particulier les services publics compétents est un élément déterminant pour stimuler ou décourager l'investisseur.

Pour des raisons de commodité, les participants ont convenu d'examiner tout particulièrement quatre secteurs qui leur paraissent attrayants au plan de la rentabilité de l'investissement.

Il s'agit des secteurs de la Pêche, de l'Industrie, de l'Agriculture et de Services.

Pour chacun de ces quatre secteurs, les participants ont listé les problèmes pouvant compromettre l'investissement et par conséquent l'expansion



## II - CONTRAINTES FINANCIERES

- . Problèmes de financement
- . Absence de fonds de garantie.

## III - MARCHE

- . Etroitesse
- . Dispersion
- . Faiblesse du pouvoir d'achat des consommateurs.
- . Problèmes de distribution
- . Concurrence des produits importés
- . Difficultés de conquérir les marchés extérieurs.

## IV - INFRASTRUCTURES

- . Absence de zones industrielles viabilisées
- . Problèmes de communication (route, telex, téléphone, etc...).

## V - RESSOURCES HUMAINES

- . Problèmes liés à la mentalité du promoteur
- . Qualification de la main d'oeuvre locale
- . Réglementation sociale.

## 3 - AGRICULTURE

### Contraintes :

- a)- Réhabilitation dans les mentalités du mot paysan ou agriculteur, d'où le problème de la formation de vulgarisateurs agricoles.
- b)- Code des investissements agricoles pour favoriser les PMI et PME agro-pastorales.
- c)- Crédit agricole.
- d)- Solutions de problèmes liés aux coûts trop élevés des aménagements, des difficultés pour la collecte, la conservation, le transport, la distribution et la commercialisation des produits agro-pastoraux.
- e)- Solutions des problèmes liés aux intrants agricoles et au machinisme agricole : choix le plus judicieux des intrants matériels et matériels les plus adaptés.
- f)- L'agro-pastoral comme solution privilégié, non seulement d'exode rural, mais aussi d'emplois pour les jeunes.
- g)- Infrastructure socio-économique de base.

#### 4 - SERVICES ET BANQUES :

##### I)- TOURISME ET HOTELLERIE

- Manque d'infrastructure d'accueil
- Manque d'information sur nos potentialités touristiques
- Prix élevés des produits d'artisanat et des services.

##### II)- BATIMENT ET TRAVAUX-PUBLICS

- Dépendance totale des marchés de l'Etat.
- Manque d'activités.
- Concurrence étrangère.
- Réglementation inadaptée.

##### III)- BANQUES

- Manque d'épargne privée
- lenteur des règlements à l'étranger
- Problèmes de recouvrement
- Faible qualification du Personnel
- Réglementation rigoureuse des changes.

##### IV)- TRANSPORT ET DISTRIBUTION

- Infrastructure routière defectueuse
- Capacité de stockage insuffisante
- Formalités d'importation lourdes et onéreuses.
- Enclavement de certaines régions
- Exiguité du marché
- Goût limité et exigence du consommateur.

##### B)- SOLUTIONS POSSIBLES

En raison des problèmes retenus comme sources de blocage au développement de secteurs étudiés, les participants suggèrent les solutions ci-après qui sont présentées ici sous forme de plan d'action.

Pour des raisons de clarté, nous avons volontairement reparti le plan d'action en trois volets suivant les centres de décision c'est-à-dire les pouvoirs publics, les promoteurs, les banques, et les organismes d'aide et de financement.

275

1)- PROPOSITIONS FAITES EN <sup>directeur =</sup> DIRECTEURS DES POUVOIRS PUBLICS

- . Améliorer le climat relationnel entre les services administratifs concernés et les opérateurs grâce à un traitement rapide des différents dossiers ;
- . Cultiver un esprit de complémentarité et d'entraide entre le secteur public et privé ;
- . Adoucir et expliciter les différents textes régissant la vie courante dans le domaine économique ;
- . Supprimer ou diminuer les effets négatifs qu'ontraîne la situation de monopole accordé à certaines sociétés dont les coûts élevés de gestion sont repercutés sur les entreprises privées ;
- . Amélioration de l'infrastructure par la création d'un port de pêche à Nouakchott et l'agrandissement de celui de Nouadhibou ;
- . Relier le port de pêche de Nouadhibou au port pétrolier pour déligenter l'approvisionnement de tous les bateaux ;
- . Régularité d'approvisionnement et abaissement du coût de l'électricité ;
- . Régularité d'approvisionnement et réduction des coûts du gaz-oil ;
- . Formation du personnel du secteur de la pêche ;
- . Création d'un fonds pour la promotion de la pêche surtout au profit de jeunes promoteurs ;
- . Développer les recherches océanographiques ;
- . Création d'un organisme de garantie des investisseurs ;
- . Améliorer la surveillance des zones maritimes ;
- . Améliorer le code des investissements en ce qui concerne le secteur de la pêche et supprimer la taxe à l'exportation ;
- . Simplifier les procédures d'acquisition des embarcations artisanales ;
- . Aménagement des terrains, barrages , endiguements, forages, et puits ;
- . Maîtrise de l'énergie, aménagement des périmètres, routes et aérodromes ;
- . Développer les moyens de stockage et infrastructures socio-économiques ;

- . Financement des grands et moyens travaux dans le domaine agricole dans le cadre des budgets d'investissements, emprunts ou par le recours aux fonds nationaux ;
- . Formation de l'encadrement rural, ouvriers agricoles et au machinisme agricole de base ;
- . Résoudre les problèmes dominants bloquant les initiatives privées ;
- . Mise en place d'un code d'investissement agro-pastoral ;
- . Fonds de développement agro-pastoral ;
- . Mesures adéquates sur l'environnement fiscal et bancaire en faveur du secteur agricole ;
- . Développer l'infrastructure et accorder les facilités nécessaires pour inciter les initiatives privées dans le secteur du tourisme (routes, réhabilitation des sites touristiques, sensibilisation sur les potentialités touristiques) ;
- . Relancer le secteur des bâtiments <sup>par</sup> ~~leur~~ notamment la révision en hausse de la clause préférentielle et adaptation des textes en particulier au niveau de critères techniques de classification des entreprises ;
- . Encourager l'épargne nationale pour la réduction de la pesée fiscale ;
- . Révision des textes régissant le secteur industriel dans le sens d'une amélioration des avantages consentis ;
- . Création, redynamisation des structures chargées de l'encadrement de l'industrie ;
- . Définition d'une stratégie adéquate de développement industriel ;
- . Amélioration des conditions administratives d'accès au crédit ;
- . Amélioration de la capacité de financement des institutions financières locales ;
- . création d'un fonds de garantie en faveur des petites industries ;
- . incitation des nationaux à consommer mauritanien ;
- . incitation d'une prime à l'exportation ;
- . Amélioration de réseaux routiers et viabilisation de zones industrielles ;
- . Amélioration des réseaux des communications ;

- Orienter la formation vers des besoins spécifiques liés à la demande des industriels ;

- Révision en baisse des charges sociales pour inciter les entreprises à recruter davantage du personnel ;

## 2 - PROPOSITIONS FAITES AU SECTEUR PRIVE

- Développer un esprit d'entreprise digne de ce nom ;

- Faire circuler l'information entre les différents éléments de l'entreprise pour éviter le blocage résultant de l'absence du premier responsable, en particulier au niveau des entreprises familiales ;

- Veiller à la préservation de l'image de marque du secteur privé par l'observation d'un comportement irréprochable à l'égard notamment des pouvoirs publics, banques, fournisseurs, clients, personnel etc...;

- Améliorer sans cesse la formation afin d'être au diapason de l'évolution des techniques modernes de gestion et d'administration des entreprises ;

- Eviter de se lancer dans des cronaux par simple mimétisme sans étude de rentabilité préalable ;

- participer à la mise en place d'infrastructures (ateliers de réparation, équipement et matériel de stockage) ;

- Renforcement des moyens de la pêche artisanale ;

- Fabrication locale de matériel et accessoires de pêche et d'agriculture ;

- Participation au financement de fond de promotion et de garantie dans les secteurs de la pêche, de l'industrie et de l'agriculture ;

- Développer les opérations d'auto-financement en améliorant la gestion des entreprises ;

- Amélioration des services, produits pour respecter les exigences du consommateur

- S'efforcer de bien maîtriser les marchés externes pour en tirer le meilleur profil ;

- Aménagements des périmètres ;

- Participation à la construction et à l'entretien des routes ;

- Augmenter les moyens de stockage en faveur du secteur agricole ;

- . Financement des petits travaux dans le domaine agro-pastoral ;
- . Viser les labels de qualité ;
- . Participation du privé à l'effort de formation professionnelle et de perfectionnement des cadres ;
- . Encourager la création de bureaux d'études nationaux pour améliorer les effets induits des projets à financer ;
- . Inciter les opérateurs privés à intervenir davantage dans le secteur du tourisme ;
- . Participer à côté de l'Etat à l'amélioration de la qualité des services rendus par les structures de promotion et d'encadrement des entreprises ;
- . Participation à la création et à la maintenance des zones viabilisées ;

### 3 - PROPOSITIONS FAITES AUX BANQUES, ORGANISMES D'AIDE ET DE FINANCEMENT

- .. Diligenter les réponses aux demandes de financements ;
- . Octroyer les financements à des taux accessibles ;
- . Rendre la périodicité de remboursement conforme aux exigences de développement et de rentabilisation des projets ;
- . Accepter de prendre part au risque inhérent à toute opération d'investissement ;
- . Reexaminer les conditions sur la part d'auto-financement exigée
- . Aider au financement de fonds de garantie ;
- . Réduire sensiblement les coûts indirects liés au financement des projets (coûts études, coûts de l'intervention extérieure, experts notamment) ;
- . Participation au financement de la formation professionnelle notamment par le renforcement du CFPM et du CFPP dont les produits sont surtout destinés aux entreprises
- . Prendre en considération les exigences de survie des entreprises à l'occasion des opérations de recouvrement ;
- . Améliorer les circuits de circulation des documents bancaires en particulier avec l'extérieur ;
- . Observer des règles rigoureuses de discernement en matière de crédit pour orienter l'épargne vers des actions productives susceptibles de créer une richesse nationale ;

- . Stimuler l'épargne nationale à travers des taux rémunérateurs ;
- . Assouplissement de la réglementation de change en particulier en faveur des exportateurs en ce qui concerne leurs besoins en devises pour l'approvisionnement et la maintenance de leur outil de travail.

Enfin les seminaristes expriment leur profonde et sincère gratitude au Département de l'Economie et des Finances, à la C.G.E.M et à l'USAID pour l'organisation du présent séminaire.

Ils notent avec satisfaction la tendance actuelle de l'USAID pour participer aux efforts destinés à la promotion du secteur privé et souhaitent que les recommandations de ce colloque fasse l'objet d'une attention particulière notamment au plan du suivi et de l'exécution .

VI. CLOTURE DU COLLOQUE

ALLOCUTION PRONONCEE PAR  
L'AMBASSADEUR DES ETATS-UNIS  
EN REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE  
MAURITANIE

LORS DE LA CLOTURE "SEMINAIRE  
SUR LA PROMOTION DU SECTEUR  
PRIVE"

Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances,  
Messieurs les Ministres,  
Invités d'honneur,  
Mesdames, Messieurs,

L'honneur m'échoit de présenter les félicitations du Gouvernement des Etats-Unis d'Amerique à la C.G.E.M. pour la brillante réussite qu'a été ce colloque sur la "Promotion du Secteur Privé". Ce colloque, le premier d'une série d'interventions envisagés en faveur du Secteur Privé a été organisé par la C.G.E.M. en excellente collaboration avec le Ministère de l'Economie et des Finances.

Le but de ce colloque est d'identifier les contraintes au développement d'un secteur privé dynamique et de trouver des solutions pratiques pour les surmonter. Les recommandations présentées par les honorables participants seraient d'un grand apport pour une éventuelle collaboration entre la C.G.E.M. et l'USAID en vue d'une promotion réelle du secteur privé.

Permettez-moi de féliciter la C.G.E.M. par le biais de son Secrétaire Général pour l'inspiration et les efforts qui ont conduit à l'éclatant succès de ce colloque.

Mesdames et Messieurs les participants, nous vous remercions de votre harmonieuse et fructueuse collaboration, qui continue celle qui existe entre le GIRM et le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique.

Je vous remercie

42

VII. LISTE DES PARTICIPANTS

"COLLOQUE SUR LA PROMOTION DU SECTION PRIVE"

LISTE DE PARTICIPANTS

NOUAKCHOTT MAURITANIE

27 -30 Avril 1987

<u>SECTEUR:</u>	<u>NOM:</u>	<u>FONCTION:</u>
Privé	MAMADOU TOURE	Directeur des Sociétés
Privé	CHERIF AHMEDOU O/ ATTIGH	D.G. SOMACOR TM
Privé	AHMED O/ MD DIT H'MEIDITT	FIAP, Directeur Société, Pêche
Privé	HAMADA O/ ZEINE	Representant FIA Pêche
Privé	MOHAMED YAHYA O/ BOUH	Banque Mieme pour le Commerce International BMCI
Privé	AHMED YEDALY	Gérant de l'Entreprise DEYLOUL
Privé	SEDENA O/ YAHYA	SATEMA
Privé	ZEIDANE O/ TFEIL	D.F. SMAR
Privé	ABDELLAHI O/ LEHRAITANI	Commerce Général
GOVT.	SIDI MD O/ MD EL MAMY	Economiste, représentant le FND
Etatique	SALECK O/ ELY SALEM	Directeur de la Chambre de Commerce
Govt.	SIDI O/ KLEIB	Directeur OASIS-TOUR-Président de la Section du Tourisme
Govt.	DIOP MAMADOU EL HADJ	Direction Industrie
Privé	MD LEMINE O/ MOCTAR O/ BELAMECH (Membre Bureau CGEM)	Directeur de la Sté Commercialisation d'automobiles (Peugeot)
Govt.	YALL ZAKARIA	Directeur du Commerce Exterieur
Privé	AHMEDOU O/ MOHAMED LEMINE	SOMEB
Privé	MOULAYE ELY O/ BOUAMATOU	COGITREM
Privé	DAFFA BAKARY	Directeur ARM (Fédération Industrie)
Govt.	MOHAMEDOU DIABY	Directeur de l'Industrie
Privé	CORERA SOULEYMANE	Etablissement Maritime Nouakchott
Govt.	SOW SOULEYMANE	Direction Plan/MEF
Privé	BOKOUM ASSANE	Gestionnaire SOMACAM
Etatique	DIOUF ABDOULAYE	Conseiller Directeur Général - BIMA
Govt.	SIDINA O/ CHEIKHNA	Representant Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime
Govt.	OUMAR SADA KELLY	Direction du Plan/MEF
Privé	BA BOCAR ALPHA	PDG De la Société Nouvelle des Etablissements Lacombe
Privé	AHMED O/ DEYE	Secrétaire Général de la Fédération du Commerce
Privé	KANE YAHYA	Président SOMAUIPEC

<u>SECTEUR</u>	<u>NOM:</u>	<u>FONCTION:</u>
Privé	SBAI MEDANI	Sécrétaire Général de la Federation des Bâtiments et travaux - publics
privé	MOHAMED O/ BOUKNARY	S M C P
Privé	PHILIPPE SAVEROT	Directeur Technique E.G.B.T.P. (Bâtiments et travaux publics)
Privé	CHEIKHNA SIDI MD O/ AHMED	Promoteur de Projet Agricole (Region du Fleuve)
Privé	ABDERRAHMANE RAPHE	Promoteur Projet Pêche Artisanale
Govt.	DIA HAMIDOU MAMADOU	Centre de Formation et de Perfectionnement Professionnels (CFPP)
Govt.	DAM VAN HUNANG	C.T. PLAN
Privé	AHMED O/ MD LEMINE FRAN9OIS	C.C. SOMEB 5NKTT)

\*Etatique = Para-Etatique

Govt. = Service du GIRM

Privé = Société privée

VIII. COUVERTURE PAR LA PRESSE

1 HOLD  
2 LIB

# Fin de la visite du Président Bendjedid :

# Chaab

N° 1602 — MARDI 28 AVRIL 1987

Directeur Général  
Moumine Ould Salyr  
DIRECTEUR DE LA  
REDACTION  
Cherif Ould Bekryr  
RÉDACTEUR EN CHEF  
Yahouba Ould Zenn  
REDACTION : 14 536 96  
537 91

## REAFFIRMATION DE LA SOLIDARITE AVEC LA MAURITANIE

Conformément à l'esprit du Traité de Fraternité et de Concorde, les deux Chefs d'Etat ont convenu de continuer leur concertation politique, de maintenir des contacts suivis à tous les niveaux, de poursuivre et d'étendre la coopération à tous les plans dans un cadre mutuellement avantageux et répondant aux aspirations des deux peuples frères algérien et mauritanien. Les deux Chefs d'Etat ont également exprimé leur satisfaction pour le niveau atteint par la coopération entre les deux pays. (Lire communiqué de presse en page 3)



Les délégations présidentielles à l'arrivée à Nouadhibou en accueil chaleureux



Les deux Chefs d'Etat lors de la cérémonie de redémarrage de la raffinerie



Les deux Chefs d'Etat au centre enfouisseur de gaz



Le Chef de l'Etat donnant l'accolade d'au-revoir à son hôte

Le Président de la République Algérienne Démocratique et Populaire, Secrétaire Général du Parti du FLN, SEM Chadli Bendjedid a quitté notre pays hier à l'issue d'une visite de travail et d'amitié effectuée de concert en Mauritanie.

L'hôte de marque algérien a été salué à son départ par le Colonel Maurya Ould Sid Ahmed Taya, Président du CMSN, Chef de l'Etat entrainé des membres de la délégation mauritanienne d'accompagnement et des autorités militaires et civiles de la région de Dahket-Nouadhibou.

A l'aéroport de notre capitale, pendant les deux présences, ont récité les hymnes nationaux des deux pays avant de passer en revue des détachements de la Marine et de l'Armée Nationale venus leur rendre les honneurs et saluer les personnalités officielles de la région de Dahket-Nouadhibou.

(Suite en page 7)

## OUVERTURE A LA CGEM D'UN SEMINAIRE SUR LA PROMOTION DE L'INITIATIVE PRIVEE : IL NOUS FAUT ETRE COMPETITIFS



Vue du séminaire

Le Lt-Colonel Brahim Ould Alioune N'Diaye, ministre de l'Équipement et par interim ministre de l'Économie et des Finances a présidé hier matin dans la salle de conférences de la CGEM la céré-

monie d'ouverture d'un séminaire sur la promotion du secteur privé.

Ce séminaire qui, quatre jours durant, traitera de l'opportunité de l'investissement en Mauri-

tanie, des tenants et des aboutissants du commerce, de la libéralisation de l'entreprise privée et du programme de redressement économique et financier, est destiné aux cadres mauritaniens du secteur privé et public.

Prononçant le discours d'ouverture, le Lt-Colonel Brahim Ould Alioune N'Diaye a tout d'abord déclaré que cette rencontre « permettra d'approfondir un thème important de notre politique de développement à savoir la promotion du secteur privé ». Jusqu'à une date récente, a-t-il poursuivi, l'Etat conservait le monopole de nombreuses activités à vocation commerciale ou para-commerciale en dépit de l'existence d'un secteur privé

Suite en page 3

## DEPART POUR BAMAKO DU MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES



Le Cdt Mohamed Lemba Ould N'Diarye

Commandant Mohamed Ould N'Diarye, membre CMSN, ministre des affaires étrangères et de la coopération a quitté Nouakchott hier matin à la tête d'une délégation

Dans la capitale mauritanienne le ministre des affaires étrangères et de la coopération coprésidera la réunion de la commission mixte mauritano-malienne de coopération.

47

# Vie de la Nation

OUVERTURE A LA CGEM D'UN SEMINAIRE SUR LA PROMOTION DE L'INITIATIVE PRIVEE :

## Il nous faut être compétitifs

Suite de la page 1

dynamique et souvent performant. Le ministre a ensuite précisé que cette situation dont les raisons historiques sont connues ne peut plus se justifier au moment où notre pays s'engage dans une politique de gestion rigoureuse et rationnelle de ses ressources.

«Une telle politique dit-il, suppose en effet, conformément aux orientations clairement définies dans le programme de redressement économique et financier, que l'Etat se désengage de certains établissements publics, qu'il arrête les subventions aux entreprises à vocation industrielle et commerciale, qu'il mette en place des stratégies sectorielles et des programmes d'investissements donnant la priorité au secteur productif et qu'il jette les bases d'un cadre institutionnel propice à la promotion de l'investissement privé et à la création d'emplois».

D'importantes décisions ont déjà été prises dans ce sens a-t-il noté avant d'indiquer «Que ce soit dans le domaine des transports, dans celui de la pharmacie ou dans le secteur bancaire pour ne citer que ces exemples, la tendance est au désengagement de l'Etat et à la libéralisation». La nouvelle politique des pêches accordant une place importante au secteur privé local est une illustration

«Le gouvernement continuera, dit-il cependant, à encourager l'initiative privée en lui ouvrant de nouveaux horizons et en lui accordant toutes les facilités nécessaires».

S'adressant aux opérateurs économiques et professionnels de l'investissement, le ministre a dit qu'il leur revient de justifier par les faits le pari que nous faisons sur la liberté d'entreprendre, la libre concurrence, le goût du risque, l'imaginaire créatif et le sens des responsabilités que les dirigeants ont à «associer pleinement au combat difficile mais exaltant que nous livrons contre le sous-développement, en montrant votre aptitude à créer sans cesse de nouvelles entreprises, de nouveaux emplois, de nouveaux produits, de nouvelles méthodes d'organisation et de gestion pour

conquérir sans cesse de nouveaux marchés». Il nous faut pour assurer ce rôle décisif qui vous revient vous adapter à un environnement économique en perpétuelle mutation. En un mot, il vous faut être compétitif pour mériter la confiance des bailleurs de fonds, des fournisseurs, des consommateurs et des pouvoirs publics soucieux de l'intérêt de la collectivité.

«Pendant quatre jours les participants auront à débattre des divers problèmes qui entravent la promotion de l'initiative privée». Il vous appartient fait observer le Lt-Colonel Brahim Ould Aloune N'Diaye, de le faire en toute liberté et ne pendant pas de vue la spécificité de l'environnement socio-économique mauritanien. Car c'est en étant réalistes que les recommandations que vous formulerez en vue d'améliorer le cadre de l'investissement privé dans notre pays seront utiles. Il s'est aussi déclaré assuré que le Gouvernement fera tous les efforts nécessaires sur l'issue de vos travaux et accordera à vos recommandations toute l'attention et la considération requises».

Le ministre de l'Economie et des Finances par ailleurs a rendu enfin un hommage mérité au gouvernement des Etats Unis dont l'Ambassadeur a permis cette rencontre dans le cadre du projet «Développement des Ressources Humaines en Mauritanie» financé par l'USAID. Il a remercié les pays frères et amis et les organisations internationales qui ne cessent de déployer des efforts soutenus en faveur du développement de la Mauritanie.

Ayant de souligner plein succès aux travaux le Lt-Colonel Brahim Ould Aloune N'Diaye a salué la grande responsabilité qui incombe au Secteur privé dans la réalisation effective de projets concrets pour le grand bonheur des populations.

Auparavant, M. Sidi Mohamed Ould Abbas, Président de la CGEM a précisé que «l'objectif recherché consiste surtout à suggérer des propositions concrètes et réalisables pour créer des conditions aptes à attirer des capitaux étrangers et dégager des voies et moyens susceptibles d'améliorer les performances des entreprises déjà exist-

antes à travers une analyse rigoureuse des insuffisances internes et externes». Il a également précisé qu'il est important d'étudier le cas «des petites et moyennes entreprises et petites et moyennes industries (PME-PMI) en raison de leur adaptation à nos réalités socio-économiques, de la maîtrise réalisable des techniques et des technologies qu'elles requièrent, des coûts d'investissements à la portée de nos modestes moyens financiers, de l'existence de marchés capables d'assurer l'écoulement de leur production et de contribuer à l'amélioration du bien-être de nos populations». Cette tâche ardue, selon le Président de la CGEM nécessite une grande rigueur et la réussite du séminaire dépend de l'intérêt que nos opérateurs économiques portent au développement de leur secteur de l'attention benévole des pouvoirs publics et de la haute technicité des animateurs de ce séminaire.

L'Ambassadeur des Etats Unis d'Amérique s'est quant à lui adressant sur la libéralisation du commerce ouvert à l'investis-



A l'ouverture du séminaire

ment étranger et local. C'est pour lui par ce moyen de ce processus de développement du secteur économique que des emplois se créent et que les revenus augmentent. Malgré les conditions difficiles pour la création d'un environnement économique, le diplomate américain s'est déclaré confiant en

l'esprit inventif du privé mauritanien et impressionné par la volonté de l'Etat d'explorer de nouvelles façons de promouvoir le secteur privé. Il a enfin souligné que cet échange soit à l'avantage de tous.

Notons que la cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence du Capitaine Da El Hadj

Abderrahmane, membre du CMSN, ministre des Transports et du Commerce, du Secrétaire Général du Ministère de l'Economie et des Finances, du recteur de l'Université de Nouadhibou et des membres du bureau de la CGEM et de plusieurs autres personnalités.

Compte rendu A.K.S.Y.

### COMMUNIQUE DE PRESSE ALGERO-MAURITANIE :

#### CONCORDANCE DE VUES SUR LES QUESTIONS ABORDEES

Sur invitation de Son Excellence le Colonel Msaouia Ould Sid Ahmed Taya, Président du Comité Militaire de Salut National, Chef de l'Etat, Son Excellence le Président Chadli Bendjedid, Président de la République Algérienne Démocratique et Populaire a effectué une visite d'amitié et de travail en République Islamique de Mauritanie les 26 et 27 Avril 1987.

La délégation algérienne était composée de plusieurs personnalités dont :

- Son Excellence Ahmed Taleb Ibrahim, membre du Bureau Politique du Parti FLN, ministre des Affaires étrangères,

- Son Excellence M. Naba Bekkercem, membre du Comité Central du FLN, ministre de l'Energie et des Industries chimiques et Petrochimiques,

- Son Excellence le Général Khalid Nazari, membre du Comité Central de l'Etat-Major Adjoint et de l'ANP, Commandant des Forces Terrestres,

- Son Excellence M. Ahmed Feihal Zeihoun, membre du Comité Central du FLN, ambassadeur d'Algérie en Mauritanie,

- Son Excellence M. Mohamed Kadi, Directeur des Pays Arabes au ministère des Affaires étrangères,

- M. Ahmed Attal, Directeur des Affaires politiques internationales au ministère des Affaires étrangères.

La délégation mauritanienne comprenait notamment :

- Son Excellence le Colonel Ahmed O. Maoui, membre du CMSN, chef d'Etat-Major de l'Armée Nationale,

- Son Excellence le Gdt Mohamed Lemine O. N'Diaye, membre du CMSN, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération,

- Son Excellence M. Soumaré Oumar, ministre de l'Hydraulique et de l'Energie,

- Son Excellence Docteur Louleld O. Westlad, Directeur de cabinet du Président du CMSN, Chef de l'Etat.

- Son Excellence M. Mohamed El Hanchi O. Mohamed Saleh, Ambassadeur de Mauritanie en Algérie,

- Son Excellence M. Moktar O. Haye, Ambassadeur, Direc-

teur au ministère des Affaires étrangères et de la Coopération,

- M. Kane Hamidou Bata, Attaché de Presse à la Présidence du CMSN.

Les deux Chefs d'Etat ont eu plusieurs entretiens qui se sont déroulés dans une atmosphère de confiance, de cordialité et de compréhension totale.

Les deux Chefs d'Etat ont fait un tour d'horizon sur l'évolution préoccupante de la situation dans la région et ses implications sur la construction du Grand Maghreb, de même que sur la situation préoccupante tant en Afrique que dans le Monde Arabe. Ces échanges de points de vue ont permis de constater la concordance de vues des deux Chefs d'Etat sur les questions abordées.

Conformément à l'esprit du Traité de Fraternité et de Concurrence, les deux Chefs d'Etat ont convenu de continuer leur concertation politique, de maintenir des contacts suivis à l'ins-

trument de poursuivre et d'étendre la coopération à tous les plans dans un cadre mutuellement avantageux et répondant aux aspirations des deux peuples frères algérien et mauritanien.

Les deux Chefs d'Etat ont également exprimé leur satisfaction pour le niveau atteint par la coopération entre les deux pays.

Les deux Présidents ont procédé à l'inauguration, le 27 avril 1987, de la raffinerie de pétrole de Nouadhibou. Cette raffinerie constitue un exemple vivant de la coopération dynamique et mutuellement bénéfique qui lie les deux pays frères.

Le Président Chadli Bendjedid a exprimé ses sincères remerciements pour l'accueil tant officiel que populaire qui lui a été réservé ainsi qu'à la délégation qui l'accompagnait, et a saisi cette occasion pour réaffirmer la solidarité de l'Algérie avec la République Islamique de Mauritanie, saur

us

# Vie de la Nation

## CCAO : UNE ACTION DE PROMOTION DES ECHANGES COMMERCIAUX

(SELON LE GOUVERNEUR ADJOINT DE LA BCM)

Suite de la page 3

L'objectif de la compensation est que les intérêts liés à l'échange soient essentiellement les hommes nationaux, dans un premier temps en tout cas, et que seules les positions nettes soient réglées après un délai de 45 jours par la voie de la CCAO au bénéfice des banques créditrices, celles qui ont réalisé plus d'exportations que d'importations, que des pays de la sous-région.

Ce qui veut dire que la chambre permet de différer pour les pays structurellement importateurs, ou ayant un déficit par rapport à l'exportation, le règlement en devise pour une période relativement convenable variant autour de 45 jours et de ne régler que le solde net entre les positions débiteuses et les positions créditrices des comptes tenus au niveau de la chambre de compensation.

**Chaab : Quelle est la nature des rapports entretenus par la BCM avec ces diverses institutions et quels sont les avantages qu'elle en tire en ce qui concerne son fonctionnement et l'exécution de ses programmes ?**

**Mohamed Ould Nany :** La BCM, comme il a déjà dit, a adhéré à la CCAO en 1980. Elle en est donc membre infère depuis plus de 7 ans. Elle participe de façon active au fonctionnement de la chambre. Elle participe à l'entretien des réunions institutionnelles au niveau de la CCAO. Elle contribue, de manière significative, à l'ave de cette chambre en réalisant dynamiquement et suffisamment, l'acte de promotion des échanges et de relations commerciales et monétaires au niveau des pays de la sous-région.

De part sa position, dans la sous-région, la Mauritanie essaie de favoriser les échanges sous-régionaux en s'adressant, en premier lieu pour ses importations, aux produits originaires des pays de la sous-région.

Ainsi même elle contribue au développement de la coopération sud-sud, donnée depuis quelques années comme un axe fondamental de réflexion et même d'orientation au niveau de la coopération entre les pays en voie de développement.

**Chaab : M. le gouverneur, comment se présente concrètement les relations monétaires et commerciales des pays membres de la CEDEAO ?**

**Mohamed Ould Nany :** L'objectif de cette coopération entre les pays membres de la CEDEAO, cette chambre de compensation dont je viens de parler, et qui est l'instrument privilégié, en tout cas jusqu'à présent, favorise le développement et les échanges au niveau de la sous-région, pour leur promotion et leur développement.

Le comité des gouverneurs et le comité des chaires et de compensation de la chambre qui vont se réunir bientôt au début du mois de mai à Nouakchott, auront justement à examiner les votes et les propositions de règlement du fonctionnement de la chambre. Ils réfléchiront aussi à des étapes réalistes et pouvant être franchies de façon convenable par tous les pays membres sur la voie de l'intégration monétaire et de la libéralisation des échanges en éliminant autant que faire se peut les diverses barrières administratives, commerciales et monétaires, notamment en terme de contrôle des changes qui entrave jusqu'à présent le développement des échanges au niveau de la sous-région.

**Propos recueillis par Ahmed Bazed O. El Many**

## GUIDIMAKHA : LE GOUVERNEUR VISITE LA PEPINIERE DE SELIBABY

M. Mohamed Ould Didi, gouverneur du Guidimakha a visité hier matin la pépinière régionale se trouvant à Selibaby.

Cette pépinière gérée par l'inspection régionale de la protection de la nature renferme 40 000 plants.

Pour les besoins de reboisement de la région cette pépinière avait fourni l'an dernier 35 000 plants.

La pépinière approvisionne également en plants 7 places publiques dans divers villages de la région en plus de la place publique de Selibaby qui renferme 1 500 arbres. Notons que les activités de la pépinière

régionale du Guidimakha s'inscrivent dans le cadre des efforts déployés par le ministère du développement rural pour lutter contre la désertification.

## TRARZA : REUNION CONSACREE A LA ROUTE ROSSO-MEDERDRA

Le capitaine Soumaré Akkawkir, membre du CSMN, Cdt de la 7ème région militaire et le gouverneur de la région du Trarza ont présidé hier matin à Rosso une réunion qui a regroupé autour d'eux le préfet de Mederdra et les membres de la commission chargée du suivi de la construction de la route Rosso-Mederdra.

L'objet de cette réunion est de s'interroger sur l'état d'avancement des travaux de construction de cette route.

Au cours de la réunion, il a également été décidé de prendre contact avec les parties participantes au financement de cette route vitale pour le département de Mederdra.

## TIRIS-ZEMMOUR : LE PREFET DE D'ERICK EN TOURNEE DANS SON DEPARTEMENT

M. Mohamed Lemine Ould Ezz, préfet du département de D'Ericks, entreprend depuis dimanche une tournée à l'intérieur du département au cours de laquelle il présidera des meetings populaires et des réunions avec les responsables des SEM dans les zones de Toujel, Lesaissa, Tourine et Liberratt.

Au cours de cette tournée, le préfet s'interrogera sur les conditions de vie des populations et des problèmes qui se posent à ceux-ci en vue de leur trouver des solutions.

## COURRIER DU CHEF DE L'ETAT

Suite de la page 1

magistrature suprême de votre pays m'offre l'agréable occasion de vous adresser au nom du peuple mauritanien, de son Comité Militaire de Salut National, de son gouvernement comme en mon nom propre nos chaleureuses félicitations de vœux, de santé et de bonheur pour votre excellence, de progrès et de prospérité pour le peuple et le gouvernement djiboutiens frères.

Très haute et fraternelle considération.

## LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE REÇOIT LE CHARGE DE MISSION DE L'AMBASSADE DE ROUMANIE



Le ministre de la fonction publique recevant le diplomate roumain

Le Lieutenant-Colonel Mahamed Mahmoud Ould Del, membre du CSMN, ministre de la fonction publique, du travail, de la jeunesse et des sports a reçu hier matin en audience le charge de mission de l'ambassade de Roumanie dans notre pays. A l'issue de l'entrevue qui s'est déroulée en présence de M. M. Boreck Ould Mouloud, secrétaire général du ministère de la fonction publique, du tra-

vail, de la jeunesse et des sports, le diplomate roumain a déclaré avoir passé en revue avec le ministre les questions de coopération existant entre les deux pays en matière de jeunesse et des sports.

Il a précisé que les moyens de renforcer et de diversifier ces relations dans l'intérêt des peuples mauritanien et roumain seront mis en œuvre.

## POURSUITE DE LA 8° REUNION DES DIRECTEURS DES ETUDES DES BANQUES CENTRALES DE LA CEDEAO

Suite de la page 1

compensation. La chambre a-t-elle indiquée par la suite, est administrée par le comité de change et de compensation composé des gouverneurs des banques centrales membres avant d'ajouter qu'elle encourage le développement des échanges des biens et des services

entre les pays membres.

En vue de faciliter au plan technique de telles opérations a dit le gouverneur adjoint de la BCM, la chambre de compensation ouest-africaine utilise un dénominateur commun aux transactions qui sont libellées en différentes monnaies des pays membres et une unité de compte de l'Afrique de l'Ouest dont la valeur est égale à l'unité de droit spécial du FMI.

Depuis 1976, a précisé le gouverneur adjoint de la BCM, la chambre a contribué de façon significative au développement des échanges intra-sous-régionaux qui sont passés de 50 713 000 unités Ucao en 1976-1977 à 195 348 000 unités Cio pour la période 84-85. De son côté, le secrétaire général de l'association des banques de l'Afrique de l'Ouest a indiqué que cette association née le 18 août 1981 à Accra de la volonté des gouverneurs des banques centrales

s'est assignée comme objectif d'apporter son soutien total à la chambre de compensation, de développer le commerce et l'industrie dans la sous-région et de créer un forum de discussions et d'échanges d'expériences compte tenu de l'interdépendance des économies.

Signalons par ailleurs que d'autres réunions se sont tenues hier à Nouakchott dans le cadre des assises de la chambre de compensation ouest-africaine et des institutions qui lui sont affiliées. Il s'agit de la réunion du comité ad hoc de l'association des banques de l'Afrique de l'Ouest de la 12ème réunion ordinaire du conseil exécutif de l'association des banques ouest-africaines, de la 12ème réunion ordinaire du comité de change de la chambre de banque de l'Afrique de l'Ouest et celle du comité des gouverneurs des banques centrales ouest africaines.

## POURSUITE DU SEMINAIRE SUR LA PROGRAMMATION DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 87-88

Le séminaire national qu'organise la direction de l'agriculture en collaboration avec le PNUD et la FAO poursuit aujourd'hui pour la 4ème journée corrective ses travaux dans les locaux de la chambre de commerce. Les participants au séminaire se sont penchés hier sur les sujets relatifs à la programmation de la campagne agricole 1987-88 et à l'évaluation des résultats de la dernière campagne agricole.

Notons enfin que le séminaire dont les participants doivent entendre des exposés sur les activités et les programmes d'avenir des inspections régionales d'agriculture, sera clôturé demain.

## SECONDE JOURNEE DU SEMINAIRE SUR LA PROMOTION DU SECTEUR PRIVE

Le séminaire sur la Promotion du Secteur privé, organisé par la CGEM conjointement avec le Ministère de l'Economie et des Finances et l'USAID s'est poursuivi hier pour la seconde journée consécutive.

Ce séminaire qui est animé par des experts hautement qualifiés étudiera aujourd'hui et demain les opportunités de l'investissement en Mauritanie et l'analyse de l'environnement.

Happellons qu'au cours de la séance inaugurale, l'ambassadeur des USA avait prononcé une allocution dans laquelle il avait précisé que «les politiques qui libéralisent l'économie locale en encourageant des marchés concurrentiels, le commerce international et la croissance de petites et moyennes entreprises peuvent contribuer de façon appréciable à satisfaire des

besoins humains de la population d'un pays».

Notons enfin que les séminaristes ont abordé au cours de leurs débats des thèmes aussi riches que variés relatifs aussi au puissant impact de ces politiques sur le développement, à la promotion de la croissance économique et une auto-analyse réaliste des activités qui méritent les hommes d'affaires.